Rappel Conso

Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 21/08/2025

CARREFOUR FRANCE CARREFOUR rappelle SAUCISSE STRASBOURG À L'ANCIENNE X4 300G



- Noms des modèles ou références concernés : **SAUCISSE STRASBOURG À L'ANCIENNE X4 300G**
- Marque : **CARREFOUR LE MARCHE**
- **GTIN 3245414636880 Lot 5218 Date limite de consommation 27/08/2025**
  GTIN 3245414636880 Lot 5219 Date limite de consommation 28/08/2025
- Conditionnements : **x4 barquette 300g**
- Date début/fin de commercialisation : **du 07/08/2025 au 21/08/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 67 389 005 CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **CARREFOUR**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Mise en évidence d'un défaut d'étanchéité (micro-fuites)**
- Risques encourus par le consommateur : **Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
  Ces produits ont été fabriqués et/ou conservés dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Ces produits sont donc susceptibles de présenter un danger pour la santé des consommateurs.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **lundi 8 septembre 2025**

CONTACT

- Numéro de contact : **0805908070**
- Informations complémentaires publiques : **Appel non surtaxé du lundi au samedi de 9h à 19h**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre